

# OFFRE D'EMPLOI

## MONITEUR-ACCOMPAGNATEUR



TRAVAILLER POUR LA VILLE DE BEAUPRÉ, C'EST FAIRE PARTIE D'UNE ÉQUIPE DE PERSONNES DÉVOUÉES À OFFRIR UN MILIEU DE VIE HORS-PAIR À SES CITOYENS. C'EST AUSSI UNE OCCASION DE PASSER UN ÉTÉ AVEC DES JEUNES INCROYABLES ET UNE ÉQUIPE DE TRAVAIL STIMULANTE ET DYNAMIQUE

FINALEMENT, TRAVAILLER À LA VILLE DE BEAUPRÉ, C'EST FAIT POUR [TOI!](#)

Sous la supervision de la coordination du camp de jour, le moniteur-accompagnateur assurera notamment de :

- Permettre à l'enfant de vivre l'activité avec plaisir, et ce, de façon accueillante et sécuritaire.
- Modifier une activité pour qu'elle soit bien adaptée aux besoins de l'enfant.
- Travailler en collaboration avec les parents de l'enfant, l'équipe de moniteurs du camp de jour.
- Travailler en support au camp de jour (animation, sorties, préparation d'activités, etc.).

En échange, nous t'offrons

- De faire passer un été formidable à l'enfant !
- L'opportunité de mettre à profit tes formations offertes par la ville : moniteur (DAFA), secourisme, accompagnement, etc.
- Un salaire concurrentiel (échelon débutant à 16,85 \$/H).
- Une chance d'ajouter à ton CV une expérience de travail et une lettre de recommandation pour ton futur employeur.

POUR POSTULER, ENVOYEZ VOTRE CV, À L'ADRESSE SUIVANTE :

VILLE DE BEAUPRÉ  
À L'ATTENTION DE JOSIANNE GAGNON  
10995, RUE DES MONTAGNARDS, BEAUPRÉ (QUÉBEC) G0A 1E0  
(418) 827-4541  
COURRIEL : [JOSIANNE.GAGNON@VILLEDEBEAUPRE.COM](mailto:JOSIANNE.GAGNON@VILLEDEBEAUPRE.COM) ;  
INTERNET : [WWW.VILLEDEBEAUPRE.COM](http://WWW.VILLEDEBEAUPRE.COM)

LA DATE LIMITE POUR POSTULER EST LE 20 MARS 2023 À 12 H

